



Déclaration FSU F3SCTA du jeudi 5 février 2026

L'éducation nationale est encore touchée, touchée dans son budget mais aussi touchée par des violences quotidiennes.

La FSU apporte son soutien à l'ensemble des personnels agressés dans l'exercice de leur fonction, en particulier, notre collègue de Sanary-Sur-Mer, ses proches, sa communauté éducative.

Notre académie n'est pas épargnée par les violences. Les remontées "Faits Etablissement" sont vraisemblablement plus conséquentes au vue de messages reçus pour rappels de la temporalité et des modalités de rédaction des remontées. Les demandes de protections fonctionnelles ont elles aussi explosées, selon vos mots lors de notre dernière instance. Les signalements du registre santé et sécurité au travail, toujours aussi nombreux, sont la partie visible des problématiques rencontrées par les personnels, problématiques dont font partie les violences au travail.

Enfin, une première communication envers tous les personnels avec le 9 janvier dernier, l'affiche "outrage à agent" est parvenue, on l'espère, sur tous les différents sites de travail de l'académie. Cette obligation d'affichage est le fruit de notre instance, à l'initiative impulsée par la FSU. Il faut maintenant aller encore plus loin. Il est à noter que la profession a accueilli très favorablement cette affiche et qu'elle attend maintenant les suites.

Comment faire pour que le quotidien de certain.es AESH, professeur.es confronté.es à des violences d'élèves (insultes, menaces, crachats, jets d'objets, coups...) ne soit plus toléré par personne ?

L'inacceptable ne peut être la norme. Les réactions de l'Etat, du rectorat, des DSDEN doivent être à la hauteur de l'atteinte aux personnels et aux valeurs de l'école de la République.

Reconnaissance, soutien et accompagnement sont attendus par les personnels victimes avant propositions sur les pratiques professionnelles, dans une temporalité répondant à leurs attentes.

La violence institutionnelle est aussi présente, quand les situations sont traitées uniquement factuellement, sans humanité ou empathie, que les missions sont entravées par le travail empêché. Sans oublier notre ministre qui ne s'adresse qu'aux "sentinelles du Savoir", laissant de côté nombre de métiers de l'éducation nationale.

Alors, oui, il y a un budget mais quand on étudie les bilans transmis... comment sortir les personnels des difficultés sociaux-économiques en maintenant l'austérité par une perpétuation du gel de la valeur du point d'indice et la confirmation de la suppression de la GIPA en 2026 ?

Pour rappel, la FSU exige des actes forts pour restaurer un service public de qualité, sur l'ensemble du territoire, en zone urbaine comme en zone rurale, avec des agent·es publics mieux rémunéré·es et enfin respecté·es.

La FSU rappelle que la F3SCT doit être "consultée sur tout projet d'aménagements importants modifiant les conditions de santé et de sécurité, et les conditions de travail".

La FSU précise que le dialogue social n'est pas de notre fait. Aussi, la communication de documents doit se faire conformément aux textes en vigueur, en respectant les représentant·es des personnels et leurs rôles. Les agent·es ne devraient aucunement avoir des documents que les représentant·es n'ont pas pour leurs instances.

La FSU alerte sur la dégradation de la santé mentale des agent·es. Le plan santé mentale est fortement décliné pour nos usagers sans abonder en moyens pour les services médico-sociaux en faveur des élèves.

Ces personnels sont fréquemment sollicité.es sur leur lieu de travail par des collègues par facilité et méconnaissance du service médico-social en faveur des personnels.

La FSU relève que le service social en faveur des personnels, intervient dans quatre domaines dont le domaine économique dans plus de 47 % des interventions pour les 1397 agents concernés. Elle constate une augmentation de quasi 20 % des visites effectuées par les médecins du travail avec toutes les catégories de personnels concernées.

La FSU demande des moyens complémentaires pour le réseau de prévention pour permettre à ces personnels d'exercer pleinement leurs missions dans des conditions de travail non dégradées. Elle demande aussi le recrutement nécessaire au bon fonctionnement de ce réseau. La prévention n'a pas de prix, elle sera toujours moins chère que les prises en charge des accidents de service ou maladies professionnelles. Le plan annuel d'actions de prévention académique doit être une base permanente de travail et de progrès.

La FSU demande des moyens supplémentaires pour le réseau RH pour assurer le suivi et l'accompagnement dus à chaque sollicitant.e.

La FSU demande a minima, la tenue de groupes de travail sur l'analyse d'accidents de travail, les demandes de protection fonctionnelle, les fiches RSST, l'analyse des conditions de travail des personnels des services médico-sociaux en faveur des élèves, la communication sur la prévention des risques professionnels, sur des visuels concernant le handicap invisible, ainsi que la tenue systématique de groupes de travail pour la rédaction des comptes rendus de visite.

L'une des priorités de notre académie est d'identifier les actions immédiates pour "agir sur la santé des femmes". A la veille du 8 mars, journée internationale des luttes pour les droits des femmes, il est urgent de programmer ce groupe de travail.

La FSU appelle d'ailleurs l'ensemble des personnels à se mobiliser et participer aux événements proposés lors de cette journée du 8 mars 2026.